



Communiqué de presse
Paris, le 21 avril 2023

Baromètre PRISM'EMPLOI Février 2023



COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2023

En février 2023, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) représente 744 800 équivalents temps plein (ETP), en recul de 2,6 % par rapport à février 2022, soit 20 660 ETP de moins en un an. Février 2023 confirme ainsi la baisse modérée observée en janvier (-3,2 %).

A l'exception des services, dont les effectifs stagnent (+0,1 %), tous les secteurs d'activité sont caractérisés par un recul du travail temporaire :

- Avec -0,8 % (sur un an), la dégradation s'atténue dans le BTP en raison d'un effet de base désormais plus favorable (c'est au premier trimestre 2022 que la tendance baissière du secteur s'est amorcée).
- L'emploi intérimaire diminue dans l'industrie (-2,0 %) pour la première fois depuis février 2021.
- C'est dans le commerce (-7,2 %) et les transports (-7,9 %), pénalisés par la consommation des ménages, que le décrochage est le plus important. Les baisses dans ces deux secteurs sont néanmoins moins marquées que celles enregistrées en janvier 2023 (respectivement -9,9 % et -8,7 %).

Toutes les catégories de qualification diminuent. Les trajectoires sont néanmoins plus favorables pour les ouvriers, les ouvriers qualifiés enregistrant une baisse de -2,1 % et les ouvriers non qualifiés de -0,4 %, alors que les cols blancs se situent en dessous de la tendance moyenne avec une baisse de -7,7 % pour les cadres et professions intermédiaires et -5,7 % pour les employés.

Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
ema.hazan@plead.fr

Noémie Barbaut
06.25.26.37.94
noemie.barbaut@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.
10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Évolution de février 2023 par rapport à février 2022

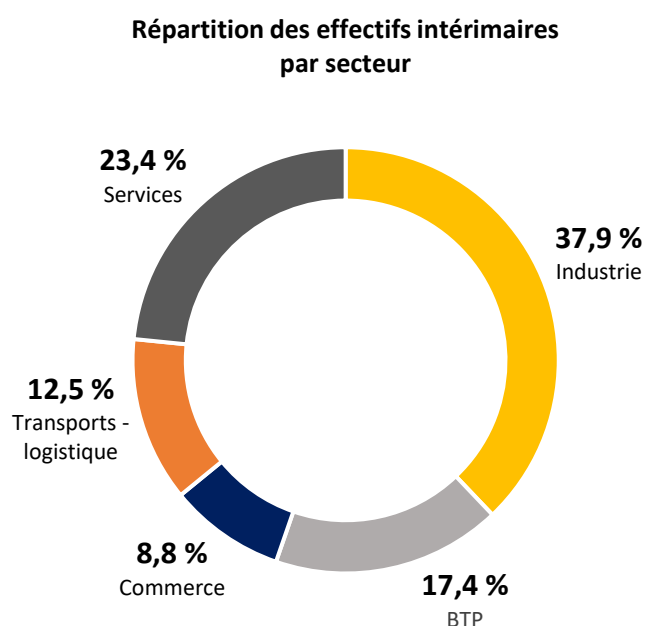
LES CHIFFRES CLÉS :

Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse (-2,6 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs sont en baisse

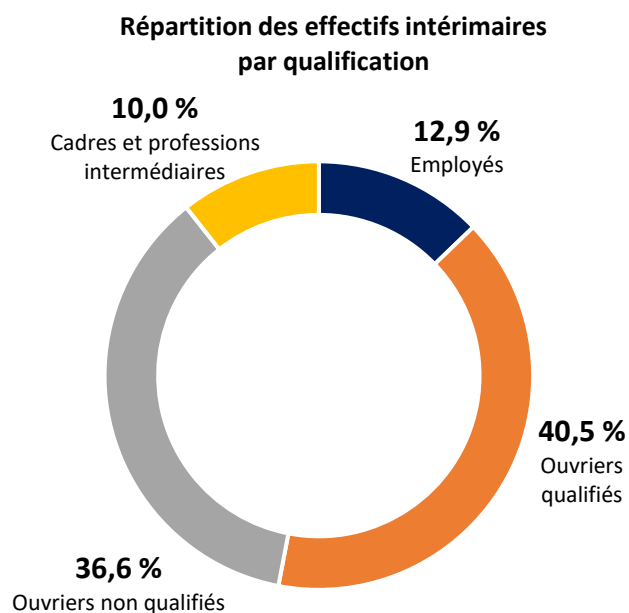
L'emploi intérimaire stagne dans les services (+0,1 %), mais diminue dans le BTP (-0,8 %), l'industrie (-2,0 %), le commerce (-7,2 %) et les transports (-7,9 %).



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

Toutes les qualifications sont en baisse

L'emploi intérimaire diminue chez les ouvriers non qualifiés (-0,4 %), les ouvriers qualifiés (-2,1 %), les employés (-5,7 %) et les cadres et professions intermédiaires (-7,7 %).

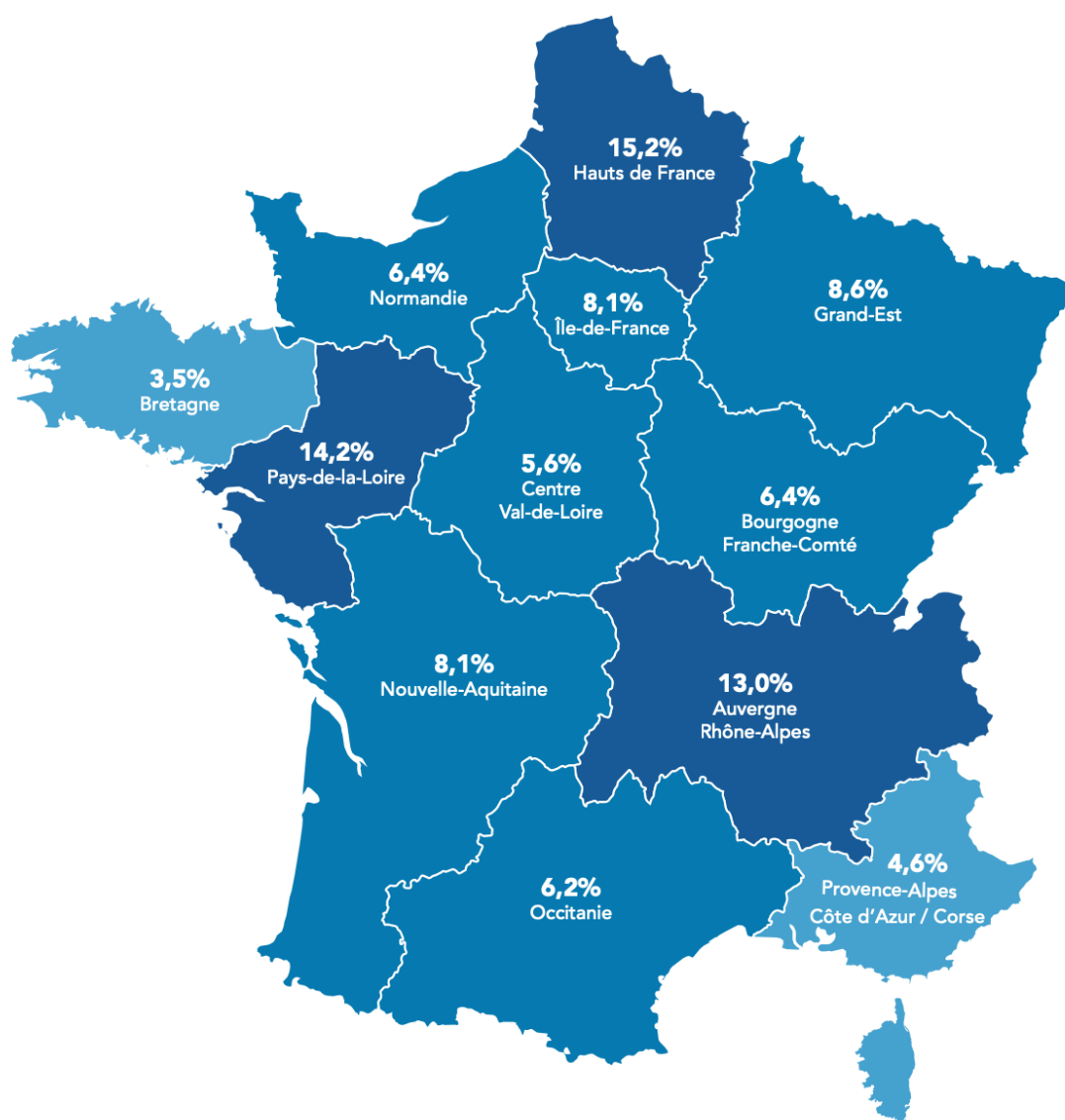


LE CDI INTÉRIMAIRE

En février 2023, le CDI Intérimaire représente 49 970 ETP, correspondant à 6,7% des effectifs des agences d'emploi.

Sur les territoires, le recours au CDI est nettement surreprésenté dans les Hauts-de-France (11,9 %), en Pays de la Loire (11,0 %) et en Bourgogne-Franche-Comté (8,4 %). C'est en Bretagne et en Ile-de-France (avec respectivement 3,9 % et 3,5 % des effectifs) que ce contrat demeure le moins développé.

La répartition géographique des CDI se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Hauts-de-France : 15,2 %, Pays de la Loire : 14,2 % et Auvergne-Rhône-Alpes : 13,0 %.



DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

Chiffres de février 2023 par rapport à février 2022.

LES CHIFFRES CLÉS :

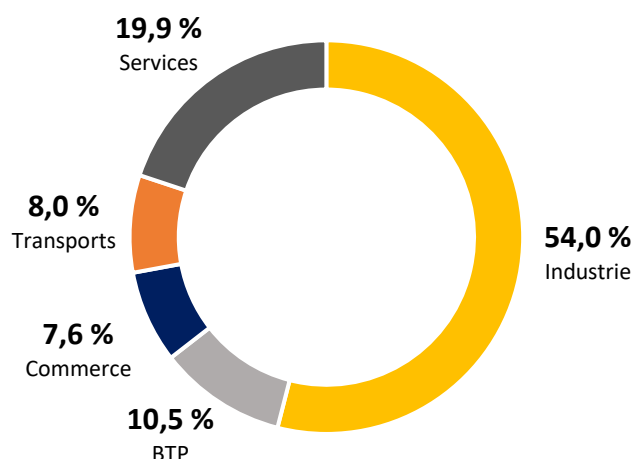
Les effectifs intérimaires sont en baisse (-0,1 %) en région Bourgogne-Franche-Comté.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs sont en hausse

L'emploi intérimaire augmente dans le BTP (+13,6 %), le commerce (+1,3 %) et l'industrie (+0,7 %), mais diminue dans les services (-4,6 %) et les transports (- 9,3 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur

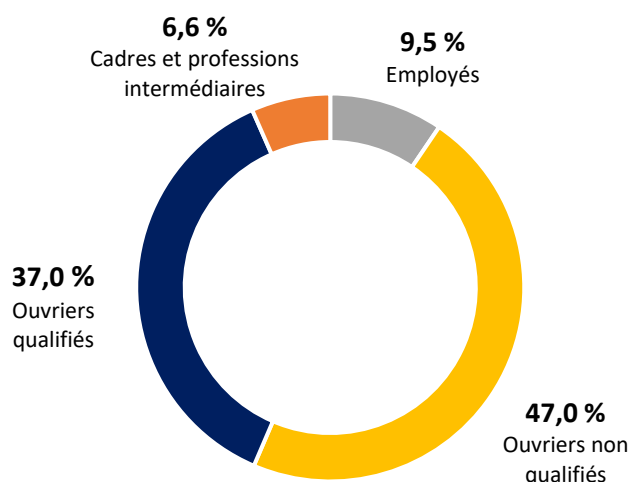


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La majorité des qualifications sont en baisse

L'emploi intérimaire augmente chez les ouvriers non qualifiés (+3,7 %) mais diminue chez les employés (- 0,9 %), les ouvriers qualifiés (-3,5 %) et les cadres et professions intermédiaires (-4,7 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification



TENDANCES TERRITORIALES :

	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDI)	Part des CDI dans l'emploi intérimaire total
Côte-d'Or	-3,7 %	7,5 %
Doubs	+6,0 %	7,8 %
Jura	-6,9 %	8,5 %
Nièvre	-1,4 %	13,1 %
Haute-Saône	+13,0 %	11,4 %
Saône-et-Loire	-4,6 %	6,0 %
Yonne	-3,9 %	9,3 %
Territoire de Belfort	+5,8 %	10,2 %

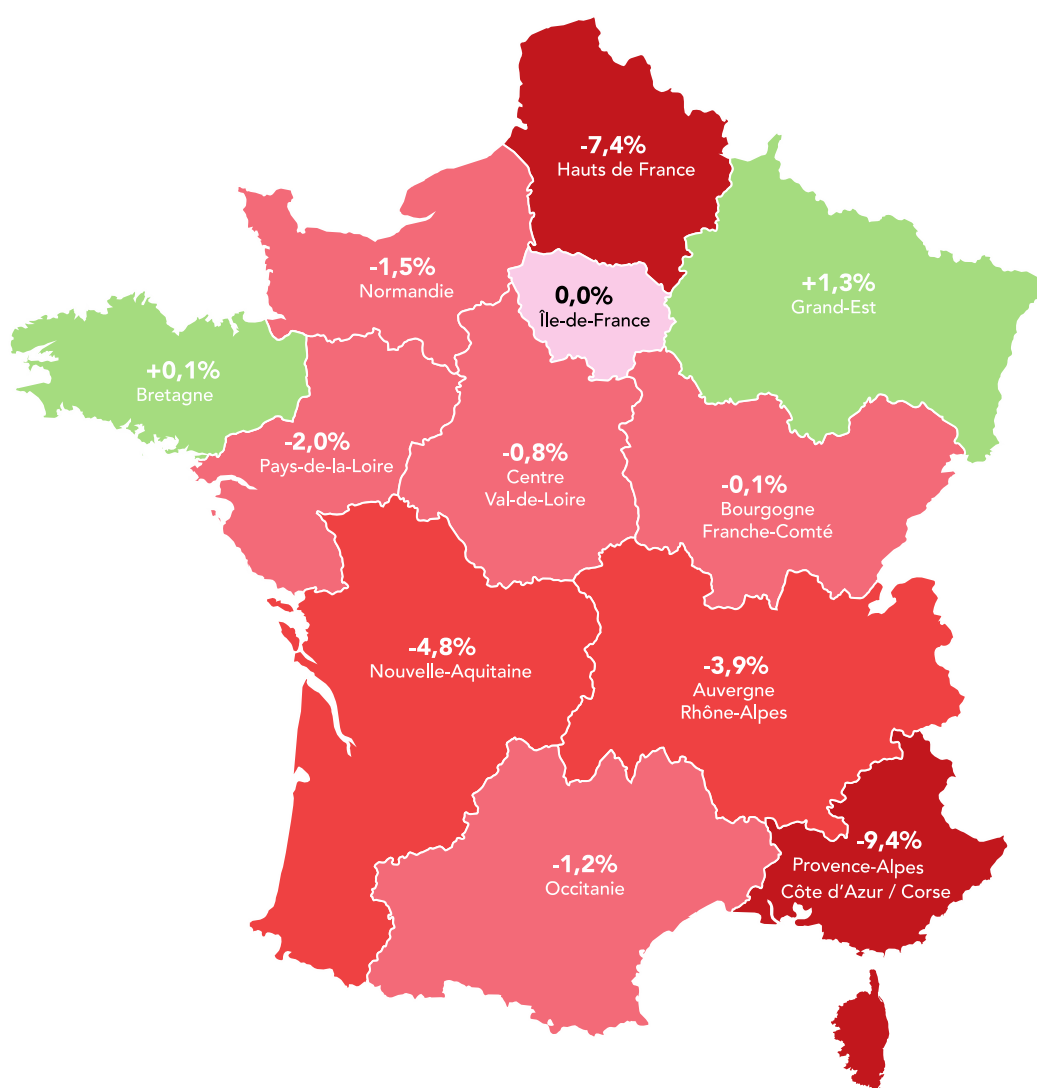
LA FRANCE DES RÉGIONS

Février 2023 par rapport à février 2022

La majorité des régions sont en baisse

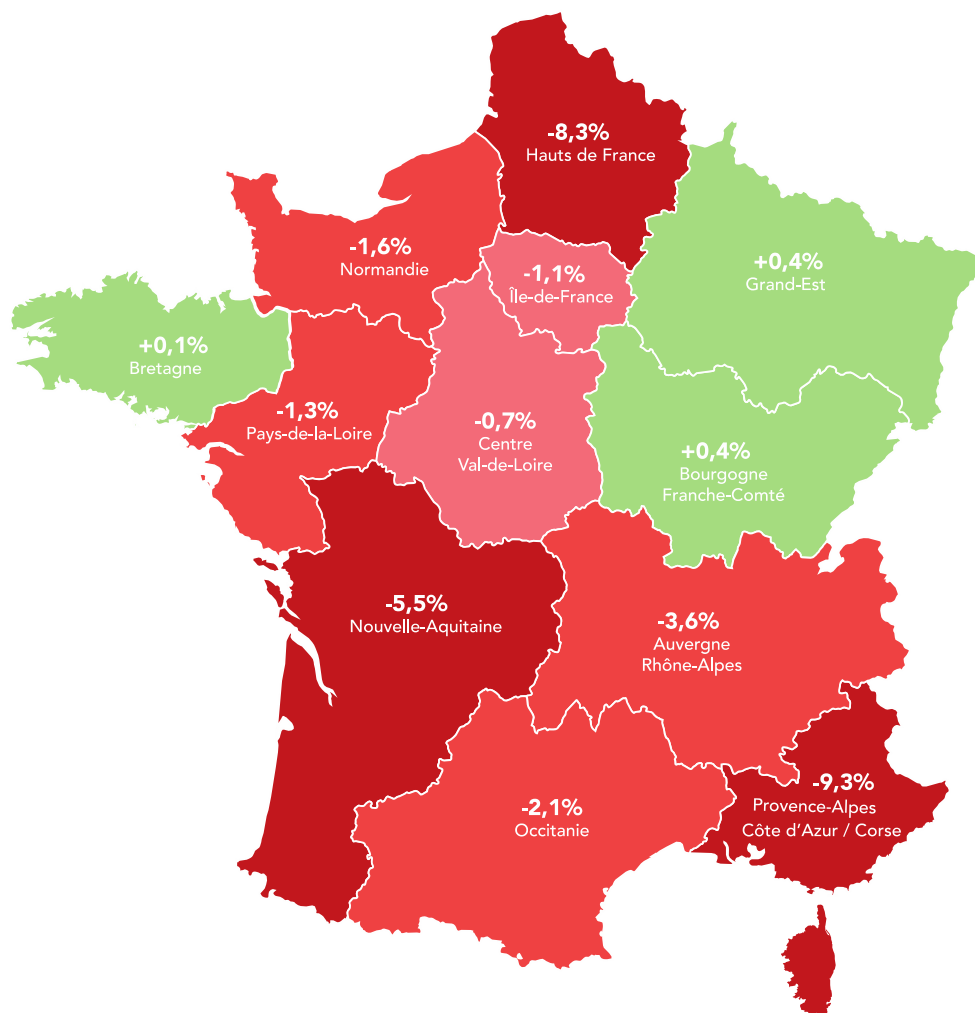
Dans 5 régions, le travail temporaire se maintient à un niveau proche de celui de l'an passé : Grand-Est : +1,3 %, Bretagne : +0,1 %, Île-de-France : 0,0 %, Bourgogne-Franche-Comté : -0,1 %, Centre Val-de-Loire : -0,8 %.

Au contraire, 4 régions sont caractérisées par une diminution notable des effectifs intérimaires : DROM : -11,1 % ; PACA : -9,4 % ; Hauts-de-France : -7,4 % ; Nouvelle-Aquitaine : -4,8 %.



Cumul annuel : janvier-février 2023 (%)

Au cours des deux premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -2,9 % par rapport à la même période en 2022.



Méthodologie :

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.

Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
ema.hazan@plead.fr

Noémie Barbaut
06.25.26.37.94
noemie.barbaut@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi